



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Dordogne



25/02/2020

BILAN CDAS PLÉNIÈRE ANNÉE 2020

Service social et Action sociale en faveur des personnels
DSDEN 24

La politique d'action sociale est inscrite dans la loi portant droits et obligations des fonctionnaires et fait partie intégrante de la politique de gestion des ressources humaines de l'académie. Elle est mise en œuvre pour une part par le Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH) et d'autre part par le service social en faveur des personnels (SSP).

L'action sociale est un des outils du service social pour contribuer au bien-être personnel et professionnel des agents publics et de leurs familles et s'intègre donc pleinement dans les objectifs du projet académique 2016-2020. En effet, l'axe 3 qui invite à « *développer les compétences professionnelles de tous les personnels* » suppose d'assurer *l'accompagnement des personnels et de s'assurer de leur bien-être au travail* ».

Basée sur des prestations interministérielles (PIM) et sur des prestations d'action sociale d'initiative académique (ASIA) concernant le logement, les enfants et les loisirs, l'action sociale comprend aussi des aides sollicitées au niveau départemental dans le cadre des commissions d'action sociale (CDAS). Celles-ci étudient les demandes ponctuelles et exceptionnelles des personnels, agents stagiaires et titulaires, retraités et ayant-droits, agents contractuels de droit public. En sont exclus tous les personnels en contrat de droit privé aux ressources faibles et aux statuts précaires. Elles se concrétisent sous forme d'aides et/ou de prêt après présentation des situations par les assistantes sociales aux représentants des personnels et de la MGEN qui valident ou non les propositions.

Faire le bilan annuel des secours et prêts octroyés par une présentation détaillée de leur nombre, montants et répartition, en fonction des types de soutien, des statuts des bénéficiaires, de leur situation géographique dans le département et des motifs, permet d'apporter un état des lieux de l'année écoulée et de dégager des tendances au cours des sept années passées. Cette expertise fondée sur un travail de terrain au plus proche des situations des personnels est un moyen d'actualiser les problématiques rencontrées au fil des années, de recenser les besoins pour les porter à la connaissance de l'institution, des représentants des personnels et de la MGEN. Soumis au débat en CDAS plénière, ces éléments, accompagnés d'éventuelles propositions pourront être transmis au Rectorat pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des agents.

En Dordogne, l'action sociale dans le cadre de la CDAS est le fruit d'un travail d'équipe composée de personnels administratifs et de travailleurs sociaux de la DSDEN travaillant en lien avec le Bureau de l'action sociale du Service d'Appui aux Ressources Humaines du Rectorat, SARH 1, dirigé par madame Carole Damon.

Madame Jeanne Brevet-Kohler, chef de division adjointe auprès de monsieur Vincent Navarro, chef de la division des ressources humaines et de la vie de l'élève, est responsable de l'action sociale en faveur des personnels au sein du département. Elle est secondée par une secrétaire qui a pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2016 : madame Béatrice Bernède.

Les demandes d'aides et/ou de prêts ont été reçues, analysées et présentées par les deux assistantes sociales, madame Cindy BUA et madame Claire LARNAUDIE, conseillère technique.

Le traitement de ceux-ci est dans la mesure du possible l'objet d'une rencontre avec les assistantes sociales des personnels à la DSDEN, exceptionnellement à domicile, et d'une concertation avec monsieur Frédéric Sansarlat, le conseiller en économie sociale et familiale, qui apporte son expertise en matière de gestion budgétaire. En fonction des situations, les agents peuvent se voir proposer une mise à disposition par ce travailleur social notamment dans les situations qui relèvent du surendettement.

Un réel travail de concertation en amont de la CDAS est donc réalisé afin de présenter les propositions les plus argumentées et les plus objectives possibles et permettre aux partenaires sociaux et aux représentants de MGEN de prendre les décisions les plus pertinentes.

BILAN STATISTIQUE CDAS 2020

Il s'agit d'un bilan statistique. Le commentaire des chiffres présentés sera réalisé en CDAS plénière du 25 février 2021.

TYPES DE SECOURS : AIDES, PRETS, AIDES D'URGENCE accordés

2020	NOMBRE	MONTANT
AIDES	38	18 830 euros
PRETS	0	0 euro
AIDES D'URGENCE	10	3 900 euros

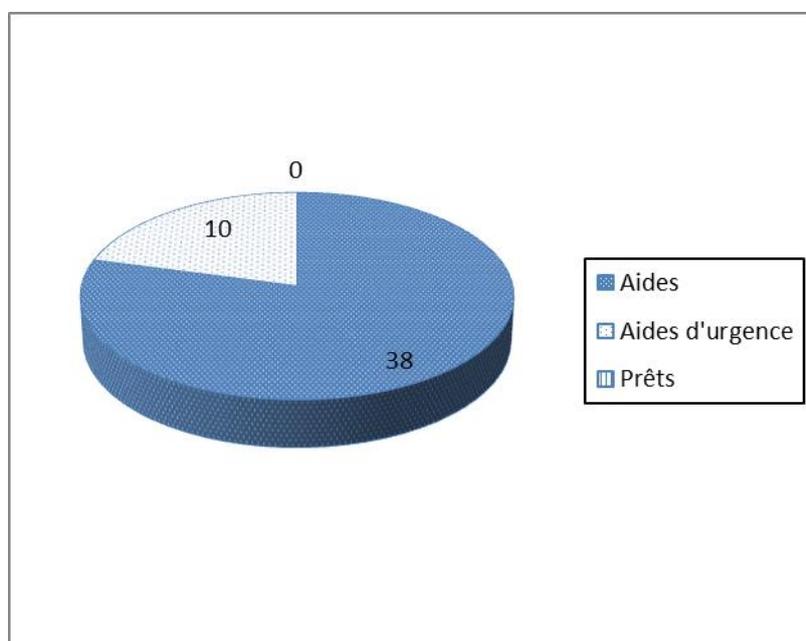


Figure 1 : Nombre d'aides, aides d'urgence, prêts

DOSSIERS EXAMINES, RETENUS, MONTANTS MINIMUM, MAXIMUM, MOYENS

	AIDES (simples et en urgence)	PRETS
Dossiers examinés	52	0 euro
Dossiers retenus	48	0 euro
Montant maximum	850 euros	0 euro
Montant minimum	100 euros	0 euro
Montant moyen	473,54 euros	0 euro

SOMMES DEPENSEES PAR CDAS

	AIDES	PRETS
13/01/2020	2 550 euros	0 euro
17/02/2020	3 650 euros	0 euro
11/05/2020	1 850 euros	0 euro
29/06/2020	2 700 euros	0 euro
01/10//2020	4 180 euros	0 euro
5/11/2020	7 800 euros	0 euro

PAR ZAP

2020	ZAP Périgueux	ZAP Nord	ZAP Bergerac	ZAP Est	ZAP Ouest
AIDES	13	9	6	8	2
PRETS	0	0	0	0	0
AIDES D'URGENCE	3	1	0	3	3
TOTAL	16	10	6	11	5

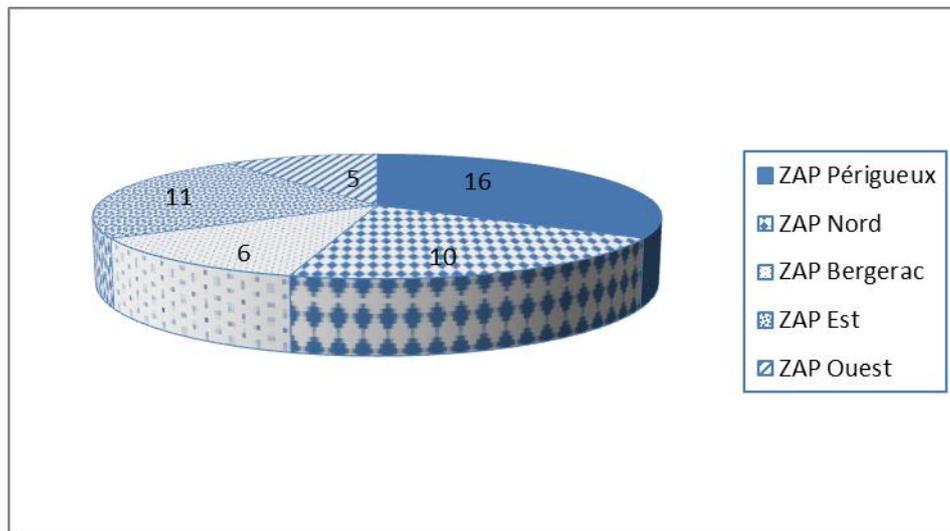


Figure 2 : Nombre d'aides par ZAP

PERSONNELS BENEFICIAIRES CONCERNES

2020	AIDES	AIDES EN URGENCE	PRETS
Enseignants	13	2	0
Non enseignants	23	8	0
Retraités	1	0	0
Ayant-droit	1	0	0

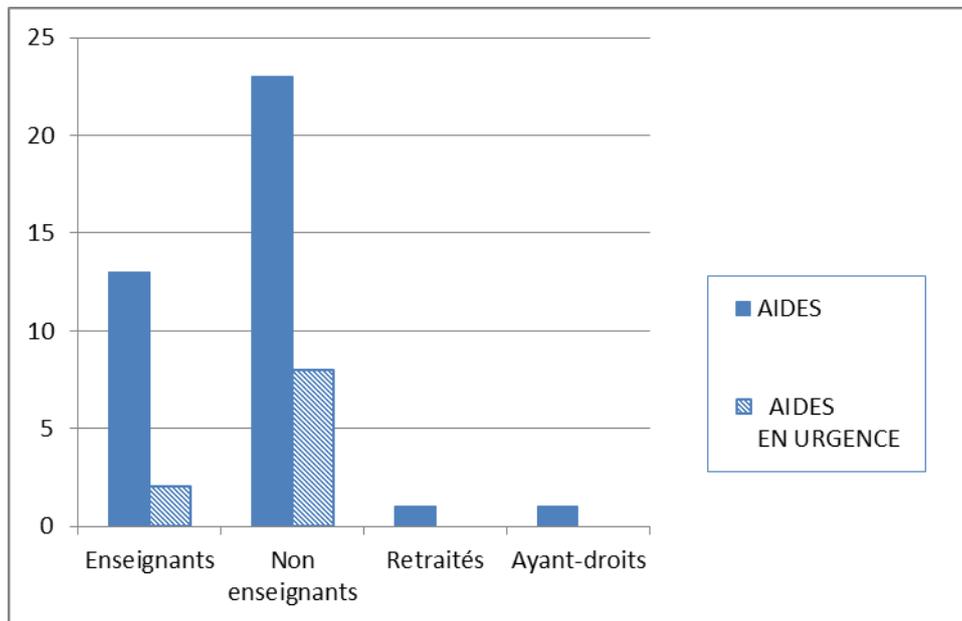


Figure 3 : Types de secours en fonction des statuts enseignants, non enseignants, retraités, stagiaires

2020	AIDES	AIDES D'URGENCE	PRETS
Titulaires	14	3	0
Non titulaires	22	6	0
Stagiaires	0	1	0

Sont exclus du tableau les retraités et les ayants-droits

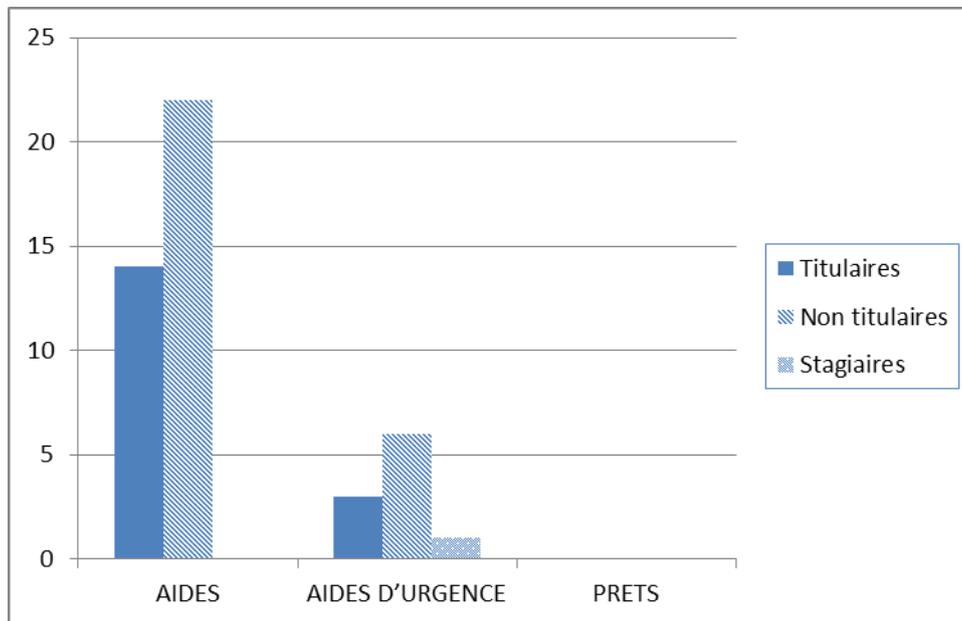


Figure 4 : Types de secours en fonction des 3 statuts (titulaires, non titulaires, stagiaires)

PROPORTION HOMMES/FEMMES

97,92 % des bénéficiaires sont des femmes

2,08 % des bénéficiaires sont des hommes

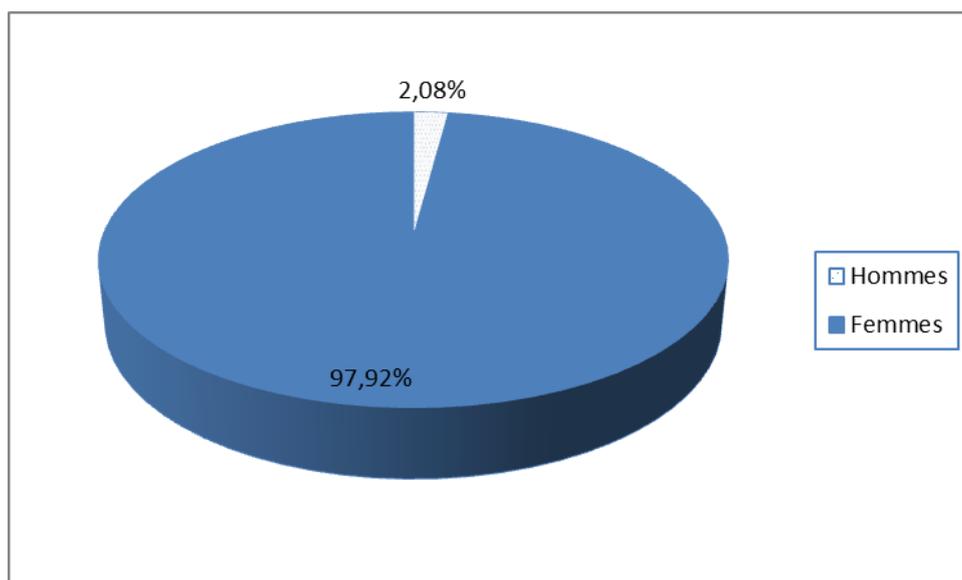


Figure 5 : Répartition par sexe des secours

PROPORTION ACTIFS/RETRAITES

2,08% des personnels bénéficiaires sont des retraités.

97,92% des personnels bénéficiaires sont des actifs.

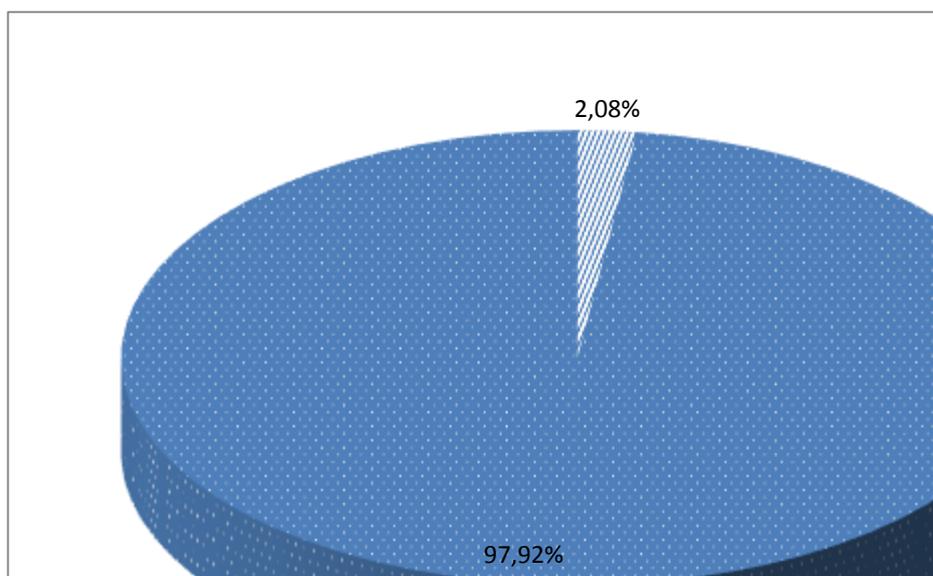


Figure 6 : Répartition par bénéficiaires entre actifs et retraités

MOYENNE D'AGE DES BENEFICIAIRES

43,73 ans est la moyenne d'âge des bénéficiaires

CATEGORIES DES BENEFICIAIRES

CATEGORIES	NOMBRE DE PERSONNELS BENEFICIAIRES
Catégorie A	15
Catégorie B	0
Catégorie C	2
Non titulaires	28
Retraités	1
Stagiaires	1

Ayant-droits	1
Total des bénéficiaires	48

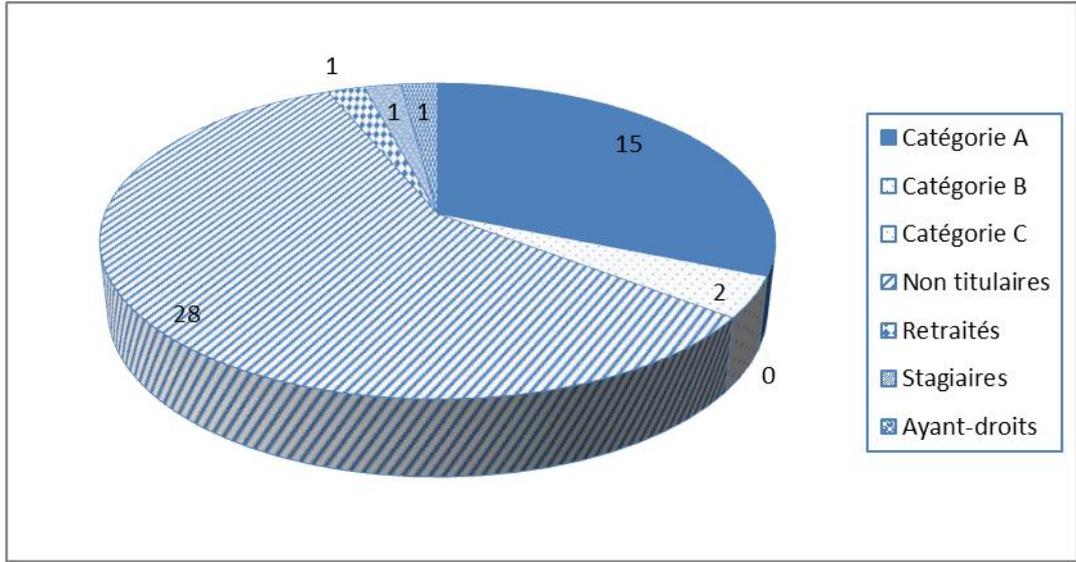


Figure 7 : Statuts des bénéficiaires

SITUATIONS FAMILIALES DES BENEFICIAIRES

SITUATIONS FAMILIALES	NOMBRE
Séparés avec ou sans enfant	15
Divorcés avec ou sans enfant	14
Veuves avec ou sans enfant	0
Mariés ou vie maritale avec ou sans enfant	4
Célibataire sans enfant	15
Pacsé avec ou sans enfant	0

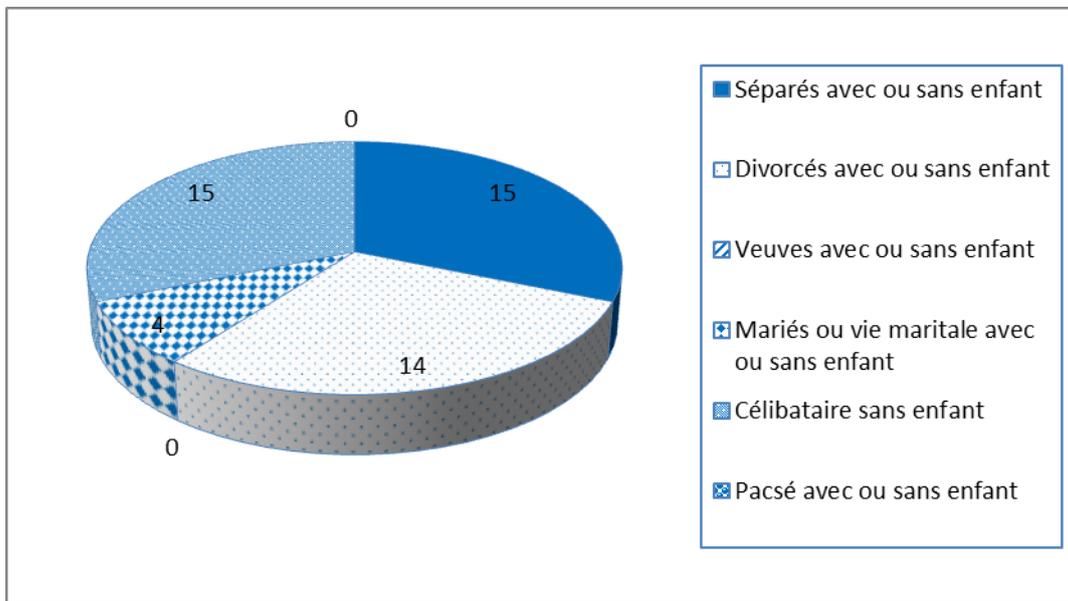


Figure 8 : Situations familiales des bénéficiaires

MOTIFS DES DEMANDES DES BENEFICIAIRES

Le nombre de motifs ne correspond pas au nombre d'aides et de prêts car plusieurs motifs peuvent être invoqués.

DIFFICULTES LIEES AU TRAVAIL	97
Précarité du statut ou temps partiel ou faibles ressources dues ½ traitement et AJ	32
Avance des frais de formation, déplacement	5
Eloignement domicile-travail	4
Frais d'installation (suite mutation)	3
Trop-perçus de salaire à rembourser	6
Salaire versé tardivement (retard ou suites de contrats)	8
Frais liés au véhicule indispensable pour aller travailler	39
DIFFICULTES LIES A LA FAMILLE	58
Séparation, divorce (dont frais liés au changement de domicile)	18
Décès (enfant, conjoint)	4
Etudes supérieures des enfants	2
Conjoint (chômage ou détournement argent de comptes bancaires)	4
Frais liés aux enfants (autres que les études)	21
Ascendants	0
Frais d'honoraires d'avocat	9

DIFFICULTES LIEES AU BUDGET	97
Faible retraite	4
Frais de chauffage, EDF	27
Endettement	18
Renouvellement du matériel domestique ou dégâts domestique (fuite d'eau), travaux domestiques	5
Frais de véhicule pour les retraités isolés	1
Escroquerie, prêt d'argent non remboursé	0
Impôts mal déclarés et somme à reverser, retards impôts	14
Logement (retards loyers, loyers trop chers, baisse APL)	28
DIFFICULTES LIEES A LA SANTE	58
Attente de la réponse du comité médical/allocations MGEN	17
Soins et appareillages non pris en charge par la mutuelle	31
Aide-ménagère	1
½ traitement sans accès possible aux AJ MGEN ou uniquement IJ de la CPAM	4
Cotisations MGEN non prélevées	5

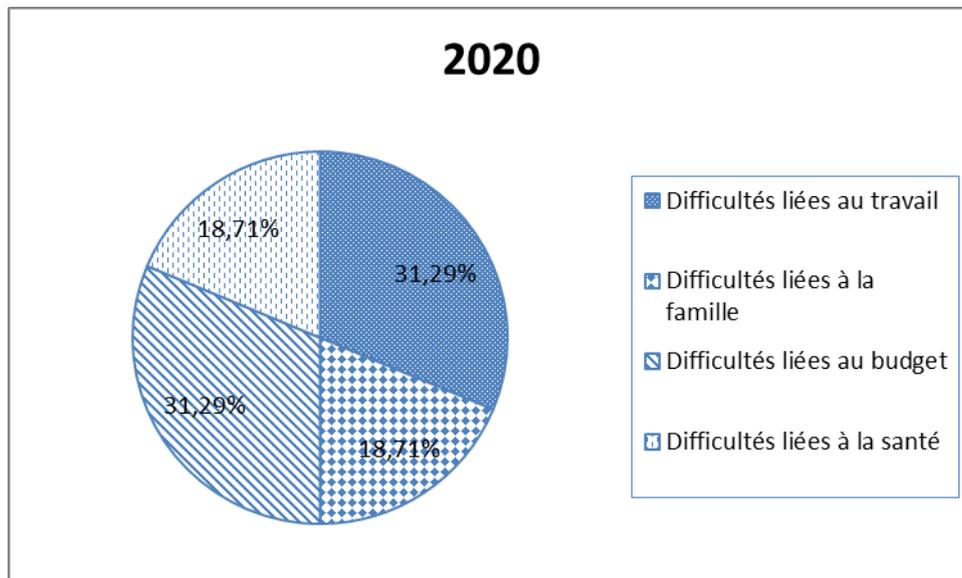


Figure 9 : Motifs des demandes

REFUS/AJOURNEMENTS

- 3 refus ont été prononcés pour le motif suivant : situations non prioritaires.
- 1 ajournement a été prononcé pour le motif suivant : orientation vers monsieur Sansarlat, CESF.

AIDES SUR LES CREDITS PRIVES

1 aide accordée

ÉVOLUTION COMPARATIVE

CREDITS ALLOUES

	AIDES	PRETS
2011	24 596,39 euros	17 764,75 euros
2012	34 146 euros	14 380,34 euros
2013	28 800 euros	15 164,13 euros
2014	32 000 euros	7 600 euros
2015	32 198 euros	10 740,57 euros
2016	32 198 euros	7 832,03 euros
2017	29 435 euros	5 259,06 euros
2018	38 156 euros	5 689,76 euros
2019	33 150 euros	2 100 euros
2020	33 200 euros	0 euro

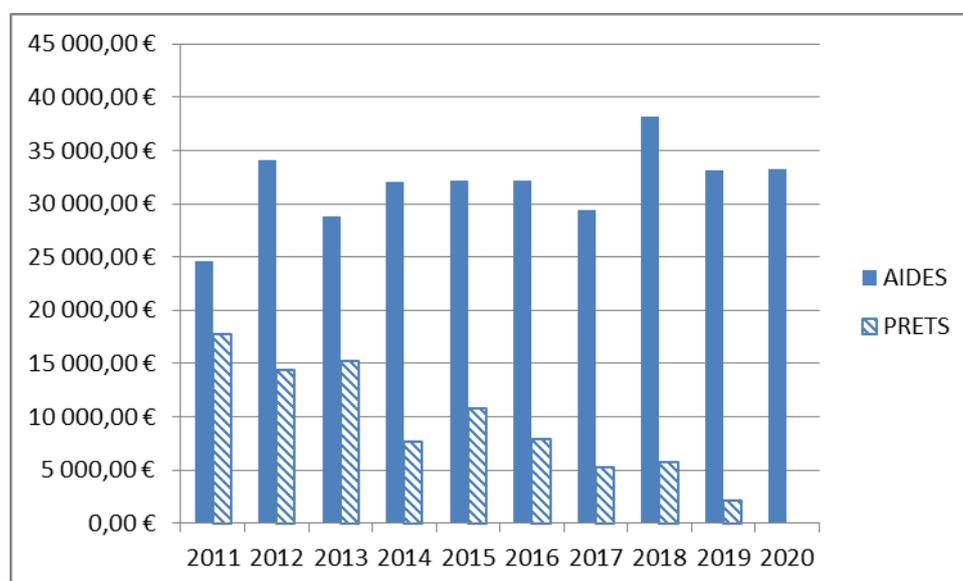


Figure 10 : Evolution des crédits d'aide et de prêt de 2011 à 2020

ETAT DE LA CONSOMMATION

	AIDES	Reliquat aides	PRETS	Reliquats prêts
2011	23 946,39 euros	650 euros	14 048 euros	3 716, 75 euros
2012	34 146 euros	0 euro	14 380 euros	0,34 euros
2013	28 800 euros	0 euro	15 099,82 euros	64,31 euros
2014	31 750 euros	250 euros	7 600 euros	0 euro
2015	32 160 euros	38 euros	8 800 euros	1 940,57 euros
2016	31 950 euros	248 euros	3 500 euros	4332,03 euros
2017	29 400 euros	35 euros	4 500 euros	759,06 euros
2018	38 150 euros	6 euros	0 euro	5 689,76 euros
2019	33 802,57 euros	-652,57 euros	0 euro	2 100 euros
2020	22 730 euros	10 470 euros	0 euro	0 euro

NOMBRE D'AIDES, PRETS EN FONCTION DES ZAP

<i>AIDES (aides et aides d'urgence)</i>	ZAP Périgueux	ZAP Nord	ZAP Bergerac	ZAP Est	ZAP Ouest	TOTAL
2011	Manque de données					54
2012	24	10	12	14	9	68
2013	36	5	11	13	4	69
2014	28	9	14	10	6	67
2015	34	3	10	8	10	65
2016	26	9	11	11	12	69
2017	20	11	15	3	9	58
2018	34	8	9	13	17	81
2019	27	10	16	9	17	79
2020	16	10	6	11	5	48

PARMI LES AIDES, NOMBRE D'AIDES D'URGENCE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre	6	20	18	17	18	7	12	8	10

PRETS	ZAP Périgueux	ZAP Nord	ZAP Bergerac	ZAP Est	ZAP Ouest	TOTAL
2011	Manque de données					15
2012	7	1	1	3	1	14
2013	3	1	2	1	3	10
2014	2	0	2	0	1	5
2015	2	1	1	1	1	6
2016	0	0	0	1	1	2
2017	1	0	1	1	0	3
2018	0	0	0	0	0	0
2019	0	0	0	0	0	0
2020	0	0	0	0	0	0

PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC CONCERNES

✓ NOMBRE D'AIDES

AIDES	Enseignants	Non enseignants	Retraités	Ayant-droit
2012	26	22	19	1
2013	25	34	10	1
2014	33	23	11	0
2015	26	25	10	4
2016	26	29	11	3
2017	25	27	5	1
2018	19	49	13	0
2019	31	39	9	0
2020	15	31	1	1

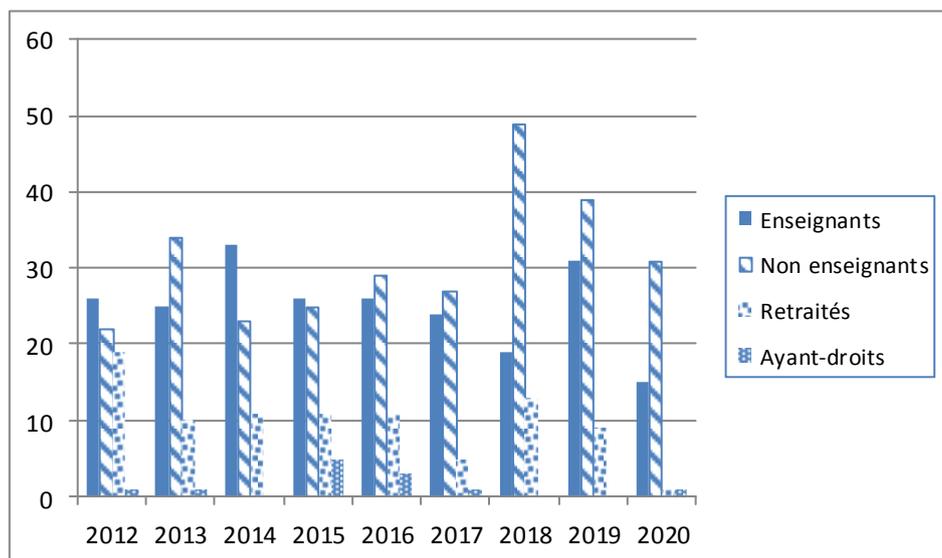


Figure 11 : Evolution 2012-2020 du nombre d'aides en fonction des statuts (enseignants, non enseignants, retraités)

	Titulaires (dont retraités)	Non titulaires	Stagiaires
2012	55	13	0
2013	44	25	1
2014	46	21	0
2015	39	19	3
2016	45	20	1
2017	28	29	0
2018	43	38	0
2019	41	37	1
2020	18	28	1

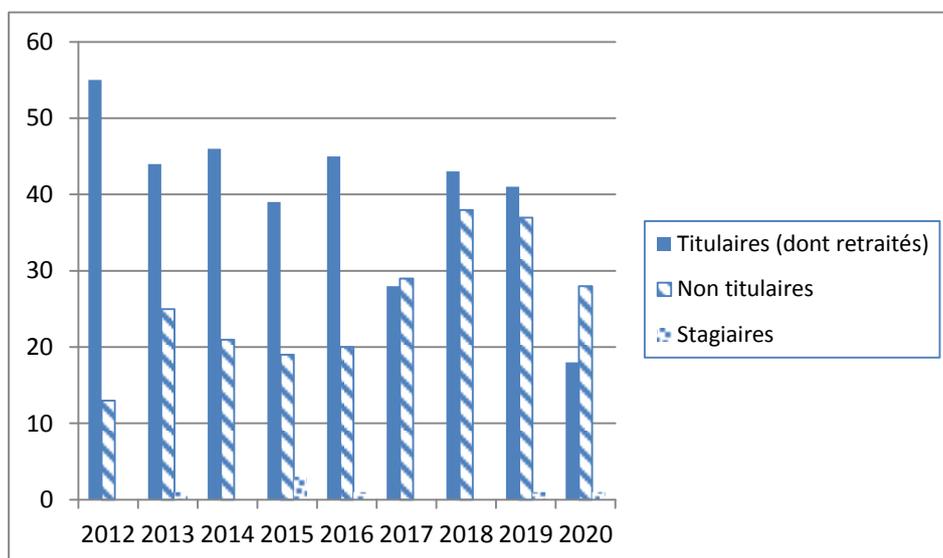


Figure 12 : Evolution 2012-2020 du nombre d'aides en fonction des statuts de titulaires ou non

✓ **NOMBRE DE PRETS**

PRETS	Enseignants	Non enseignants	Retraités	Ayant-droits
2012	6	8	0	0
2013	4	2	4	0
2014	4	1	0	0
2015	3	1	1	1
2016	1	0	1	0
2017	1	1	1	0
2018	0	0	0	0
2019	0	0	0	0
2020	0	0	0	0

PRETS	Titulaires (dont retraités)	Non titulaires
2012	11	3
2013	9	1
2014	5	0
2015	6	0
2016	2	0
2017	3	0
2018	0	0
2019	0	0
2020	0	0

EVOLUTION DE LA REPARTITION HOMMES/FEMMES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Hommes	21,2%	17,1%	27,77%	14,08	19,71%	18,03%	14,81%	20,25%	2,08%
Femmes	78,8%	82,9%	72,23%	85,92%	80,29%	81,97%	85,19%	79,75%	97,92%

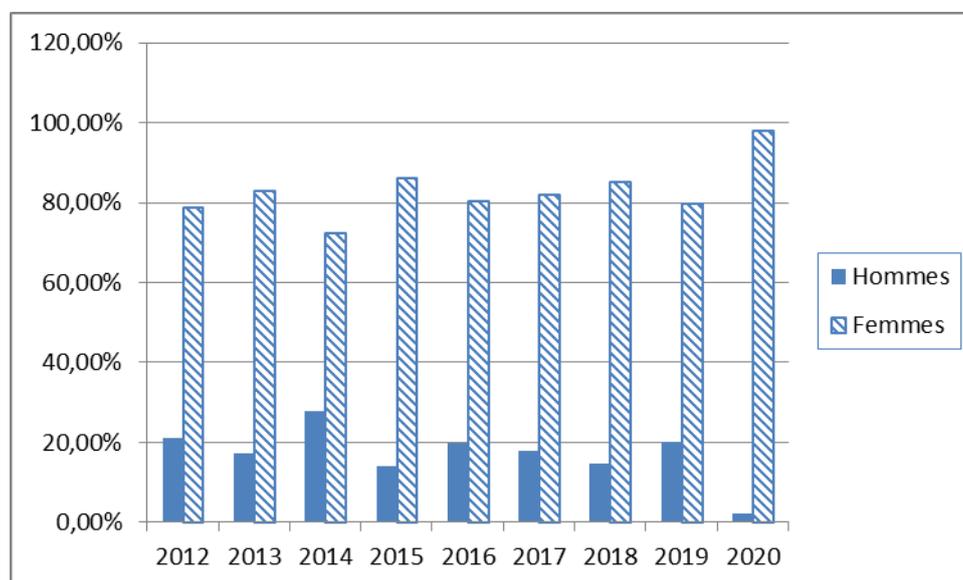


Figure 13 : Evolution 2012-2020 de la répartition Hommes/Femmes

EVOLUTION DE LA PROPORTION ACTIFS /RETRAITES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Actifs	75,34%	81,58%	84,73%	83,1%	83,1%	90,17%	83,96%	88,61%	97,92 %
Retraités	24,66%	18,42%	15,27%	16,9%	16,9%	9,83%	16,04%	11,39%	2,08%

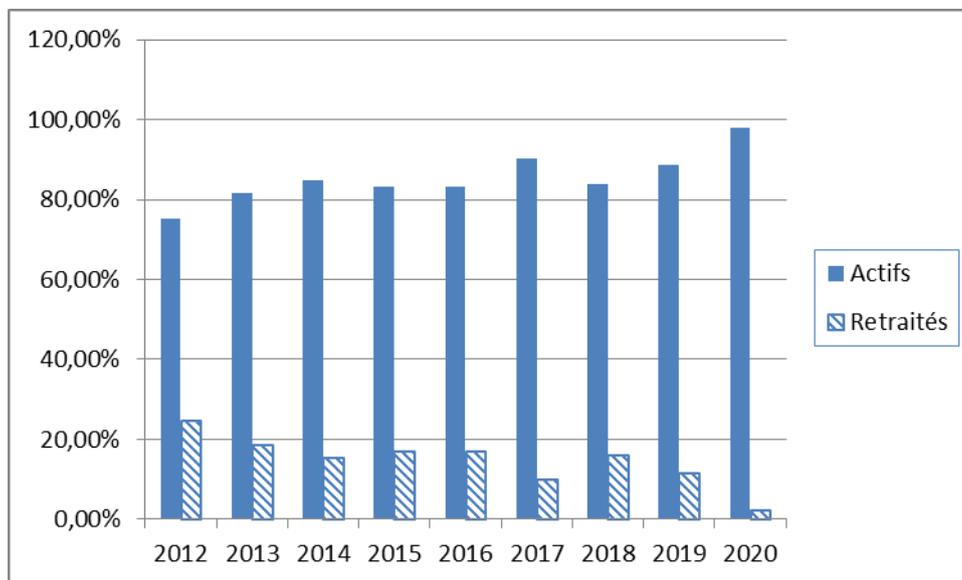


Figure 14 : Répartition par des bénéficiaires entre actifs et retraités

EVOLUTION DES CATEGORIES DE BENEFICIAIRES

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Catégorie A	34,18%	43,05%	36,62%	36,62%	31,15%	29,63%	35,44%	31,25%
Catégorie B	3,8%	1,38%	0%	1,41%	4,92%	0%	1,27%	0%
Catégorie C	10,13%	11,11%	9,86%	11,27%	4,92%	7,41%	5,06%	4,17%
Retraités	17,72%	15,27%	15,5%	16,90%	9,83%	16,05%	11,39%	2,08%
Non titulaires	31,65%	29,16%	26,76%	28,17%	47,54%	46,91%	45,57%	58,34%
Ayant-droits	1,26%	0%	7,04%	4,22%	1,64%	0%	0%	2,08%
Stagiaires	1,26%	0%	4,22%	1,41%	0%	0%	1,27%	2,08 %

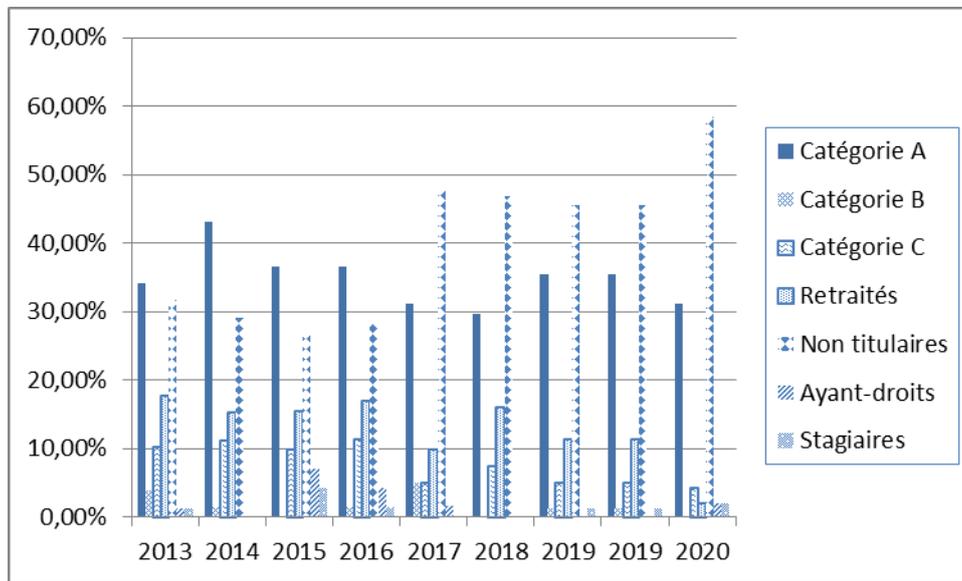


Figure 15 : Evolution 2013-2020 de la répartition des catégories

EVOLUTION DES SITUATIONS FAMILIALES

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
En couple	35,58%	20,85%	21,13%	21,13%	21,31%	18,52%	21,52%	8,33%
Seul avec ou sans enfant	64,42%	79,15%	78,87%	78,87%	78,69%	81,48%	78,48%	91,67%

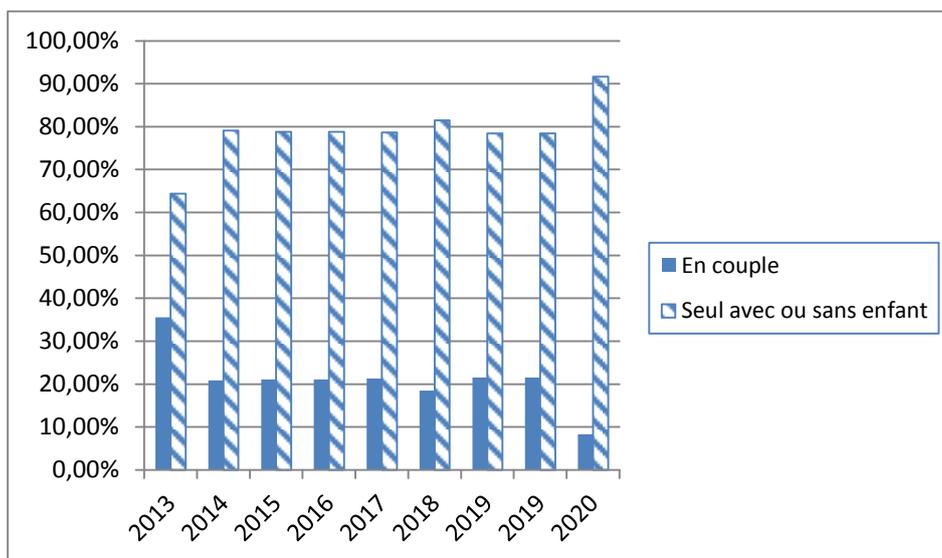


Figure 16 : Evolution 2013-2020 des situations familiales

EVOLUTION DES TYPES DE DEMANDES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DIFFICULTES LIEES AU TRAVAIL	47	36	32	43	54	75	97
Précarité du statut ou temps partiel ou faibles ressources dues ½ traitement et AJ	9	2	3	12	17	24	32
Avance des frais de formation, déplacement	1	3	2	0	2	4	5
Eloignement domicile-travail	3	1	5	5	2	4	4
Frais d'installation (suite mutation)	4	5	4	1	1	3	3
Trop-perçus de salaire à rembourser	9	4	5	7	4	4	6
Salaire versé tardivement	4	3	2	1	8	6	8
Frais liés au véhicule indispensable pour aller travailler	17	18	11	17	20	30	39
DIFFICULTES LIES A LA FAMILLE	41	44	32	24	40	51	58
Séparation, divorce (dont frais liés au changement de domicile)	9	10	8	9	10	15	18
Décès (enfant, conjoint, ascendant)	2	5	4	5	1	4	4
Etudes supérieures des enfants	3	9	3	3	7	2	2

Conjoint (chômage ou détournement argent de comptes bancaires)	6	6	3	2	6	3	4
Frais liés aux enfants (autres que les études)	18	9	11	4	10	19	21
Ascendants	0	1	0	1	0	0	0
Frais d'honoraires d'avocat	3	4	3	0	6	8	9
DIFFICULTES LIEES AU BUDGET	30	64	46	53	69	76	97
Faible retraite	2	6	4	1	5	4	4
Frais de chauffage, énergie	4	3	1	11	16	22	27
Endettement	6	20	6	15	13	14	18
Renouvellement du matériel domestique ou dégâts domestique (fuite d'eau), travaux domestiques	8	14	4	7	6	4	5
Frais de véhicule pour les retraités isolés	3	1	4	2	1	1	1
Escroquerie, prêt d'argent non remboursé	2	0	2	1	1	0	0
Impôts mal déclarés et somme à reverser, retards impôts	9	8	11	8	5	9	14
Logement (retards loyers, loyers trop chers, baisse APL)	8	12	14	8	22	22	28

DIFFICULTES LIEES A LA SANTE	33	27	24	22	25	49	58
Attente de la réponse du comité médical/allocations MGEN, trop perçu IJ	4	3	2	1	1	14	17
Soins et appareillages non pris en charge par la mutuelle	20	20	17	10	14	26	31
Aide-ménagère	3	3	2	1	3	0	1
½ traitement sans accès possible aux AJ MGEN ou uniquement IJ de la CPAM	6	1	2	6	6	4	4
Cotisations MGEN non prélevées	0	0	1	4	1	5	5

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Difficultés liées au travail	31,13%	21,05%	23,88%	30,50%	28,72%	29,88%	31,29%
Difficultés liées à la famille	27,15%	25,73%	23,88%	17,02%	21,28%	20,32%	18,71%
Difficultés liées au budget	19,87%	37,43%	34,33%	36,88%	36,70%	30,28%	31,29%
Difficultés liées à la santé	21,85%	15,79%	17,91%	15,60%	13,30%	19,52%	18,71%

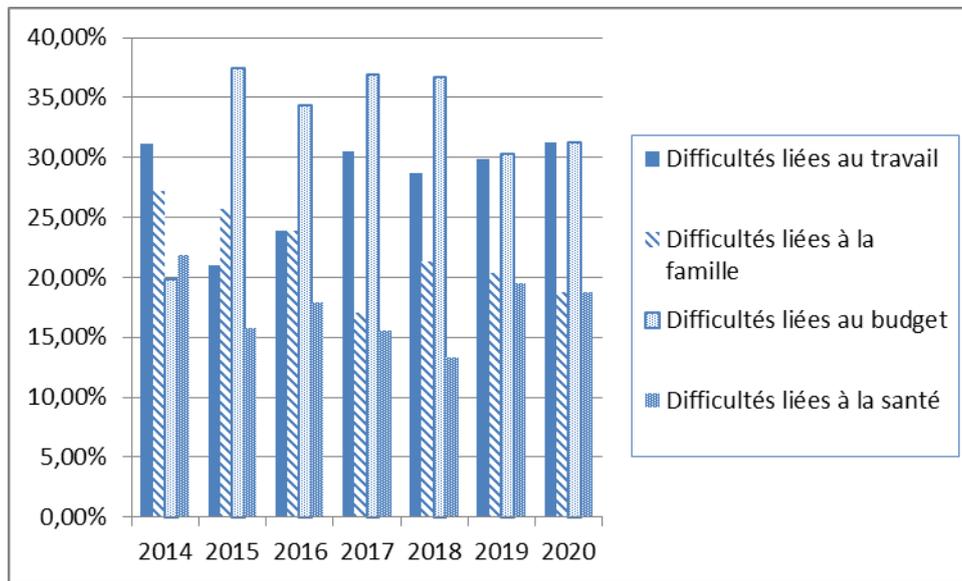


Figure 17 : Evolution 2014-2020 types de demandes (en nombre)